

BACCALAURÉAT RÉGIONAL
SESSION 2026

Séries A1-A2 : Coefficient : 3
Séries C-D : Coefficient : 2
Durée : 4 h

FRANÇAIS

SÉRIES : A B C D

Cette épreuve comporte trois pages numérotées 1/3, 2/3, 3/3.
Le candidat traitera un (1) des trois (3) sujets au choix.

PREMIER SUJET : QUESTIONS+RÉSUMÉ+PRODUCTION ÉCRITE

Que ce soit dans les pays développés ou en développement, les disparités les plus fréquentes et les plus insolubles de l'éducation, notamment de l'enseignement supérieur, sont celles qui proviennent de différences socio-économiques, raciales et ethniques. Non seulement elles sous-tendent de nombreuses disparités géographiques et sexuelles, mais elles sont aussi les plus difficiles à faire disparaître, car elles se perpétuent souvent d'une génération à l'autre.

Il est bon de souligner une fois encore que, à l'heure actuelle et dans presque tous les pays, les enfants issus de familles d'un haut niveau éducatif, professionnel et social ont statistiquement de bien meilleures chances d'aller dans une bonne école secondaire, puis dans les établissements supérieurs et les universités les plus réputés que des enfants aussi brillants dont les parents sont de simples ouvriers ou paysans. Cette notion apparaît systématiquement dans toutes les études sur le profil socio-économique des étudiants du troisième degré en Europe de l'Ouest comme en Europe de l'Est. Si l'on s'en tient aux seuls chiffres, on ne peut que constater une diminution progressive des disparités socio-économiques dans les établissements universitaires des pays développés par suite d'un accroissement des taux de scolarisation et de participation. Pourtant, à la surprise et souvent à la consternation de bien des éducateurs et leaders politiques, des différences marquées subsistent en faveur des étudiants issus de milieux privilégiés. On retrouve également ce phénomène dans l'enseignement secondaire. C'est ainsi qu'en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Suède, le choix entre des études dans un établissement d'enseignement professionnel et des études générales plus longues, dépend largement du milieu social. Les enfants appartenant à des familles moins instruites, dont le revenu est peu élevé, forment la plus grosse partie des effectifs des écoles techniques et sont très insuffisamment représentés dans les établissements secondaires d'enseignement général qui préparent les élèves à entrer à l'universités.

Bien qu'il y ait eu relativement peu d'études sociologiques systématiques sur l'origine des étudiants dans les pays en développement, il est certain qu'il existe des disparités socio-économiques encore plus grandes dans les universités de ces pays.

Par ailleurs, le déséquilibre sociologique de l'enseignement secondaire et supérieur risque, au fil des ans, de s'accroître dans les pays en développement qui ont démarré il y a trente ans avec un système éducatif restreint et un niveau d'instruction parentale très faible. Dans ces conditions, la première génération de lycéens et d'étudiants comprend inévitablement une importante proportion d'enfants brillants dont les parents sont peu instruits ou même analphabètes. Mais, étant donné que de plus en plus de jeunes gens rejoignent l'élite intellectuelle, leurs propres enfants seront à leur tour définitivement avantagés par rapport à ceux dont les parents n'auront aucune instruction.

L'avantage initial dont bénéficient les enfants de parents instruits tend à s'accroître d'une année scolaire et d'un niveau d'études à l'autre.

Ainsi, dans la plupart des pays en développement, les écoles secondaires sont les principaux lieux où se reproduisent des inégalités sociales frappantes qui apparaissent ensuite dans les universités. Les enfants doués et motivés que les parents ont les moyens d'envoyer dans les meilleures écoles secondaires privées sont pratiquement assurés d'être admis dans les universités les plus réputées ou mieux encore, dans les grandes écoles ou universités prestigieuses des pays développés.

Les enfants moins favorisés ne peuvent que s'inscrire dans une école publique moins cotée où la qualité de l'enseignement est souvent médiocre, ce qui rendra encore improbables leurs chances d'admission dans une bonne université. Il ne faut pas en déduire pour autant qu'il existe obligatoirement une étroite corrélation entre, d'une part, la capacité intellectuelle et la motivation pour l'éducation et, d'autre, le niveau d'instruction et le statut socio-économique des parents. Certains enfants issus de familles très modestes sont passés par des écoles qui leur ont permis d'accéder aux plus hautes fonctions au sein de leur communauté ou de leur pays. Mais il faut dire que de telles réussites sont souvent des exceptions à la règle. De nombreux travaux de recherche montrent que les enfants de parents bien modestes ne tirent pas profit des possibilités d'instruction qui leur sont offertes contrairement à ceux dont les parents sont des milieux socialement favorisés. Certains sont inhibés, au plan psychologique par une attitude de rejet et un comportement quelque peu défaitiste qui les empêchent d'aller aussi loin qu'il le pourrait mais la plupart d'entre eux sont bloqués par des obstacles d'ordre économique et par la nécessité de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.

**LA CRISE MONDIALE DE L'ÉDUCATION, PHILIP H.
COOMBS (P.252-P.254)**

I-QUESTIONS

- 1-Identifiez la thèse de l'auteur de ce texte
- 2-Précisez-en la visée argumentative
- 3-Expliquez en contexte la phrase suivante : « Certains sont inhibés au plan psychologique par une attitude de rejet et un comportement quelque peu défaitiste »

II-Résumez ce texte de 737 mots au ¼ de son volume initial avec une marge tolérée de + ou – moins 10%

III-Dans un développement argumenté, étayez ces propos de PHILIP H. COOMBS : « Certains enfants issus de familles très modestes sont passés par des écoles qui leur ont permis d'accéder aux plus hautes fonctions au sein de leur communauté ou de leur pays ».

DEUXIÈME SUJET : COMMENTAIRE COMPOSÉ

Elle souffrait sans cesse, se sentant née pour toutes les délicatesses et tous les luxes. Elle souffrait de la pauvreté de son logement, de la misère de ses murs, de l'usure de ses sièges, de la laideur de ses étoffes. Toutes ces choses, dont une femme ne se serait pas aperçue, la torturait et l'indignait. La vue de la petite bretonne qui faisait son humble ménage éveillait en elle des regrets désolés et des rêves éperdus. Elle songeait aux antichambres muettes, capitonnés avec des teintures orientales éclairées par de hautes torchères (1) de bronze et aux deux grands valets en culottes courte qui dorment dans les larges fauteuils, assoupis par la chaleur lourde du calorifère (2). Elle songeait aux grands salons vêtus de soie ancienne, aux meubles fins portant des bibelots inestimables et aux petits salons coquets parfumés, faits par les intimes, les hommes connus et recherchés dont toutes les femmes envient et désirent l'attention.

Quand elle s'asseyait pour dîner, devant la table ronde couverte d'une nappe de trois jours en face de son mari qui découvrait la soupière en déclarant d'un air enchanté : « Ah ! le bon pot-au-feu(3) je ne sais rien de meilleur que cela... », elle songeait aux dîners fins, aux argenteries peuplant les murailles de personnages anciens et d'oiseaux étrangers au milieu d'une forêt de féeries ; elle songeait aux plats exquis en des vaisselles merveilleuses, aux galanteries chuchotées et écoutées avec sourire de sphinx tout en mangeant la chair rose d'une truite ou des ailes de gelinotte(4).

Elle n'avait pas de toilettes, pas de bijoux, rien. Elle n'aimait que cela. Elle se sentait faite pour cela. Elle eut tant désiré plaire, être enviée, être séduisante et recherchée. Elle avait une amie riche, une camarade de couvent qu'elle ne voulait plus aller voir, tant elle souffrait en revenant. Et elle pleurait pendant des jours entiers, de chagrin, de regret, de désespoir et de détresse.

GUY DE MAUPASSANT, boule de suif, 1880

1-Torchère : chandelier portant des flambeaux.

2-Calorifère : appareil de chauffage.

3-Pot-au-feu : mets composé de viande de bœuf et de légumes cuits dans un bouillon.

4-Gelinotte : oiseau de la grosseur d'une perdrix dont la chair est très estimée.

Faites un commentaire composé de ce texte. Montrez d'une part comment le narrateur évoque les conditions d'existence pénibles de cette femme et d'autre part, comment celle-ci se réfugie dans un monde féérique.

TROISIÈME SUJET : DISSERTATION LITTÉRAIRE

Dans des notes de bas de page du roman *Les misérables*, paru aux éditions Gallimard (coll. "La Pléiade"), l'écrivain français Victor Hugo mentionne : « *Tant que, dans certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible, [...] des livres pourront ne pas être inutiles.* »

Expliquez et discutez cette assertion en vous appuyant sur des œuvres littéraires lues ou étudiées.